

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
chez DONGRELL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
EWIG, r. Ambroise-Richel, 9 ;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Juin 1881.

Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin. On s'est occupé de l'interpellation sur l'Algérie. M. Constans, dont hiérarchiquement M. Albert Grévy est le subordonné, n'a pas paru embrasser très-chaudement l'idée de défendre ce gouverneur à la tribune : « Nous verrons... nous examinerons... », a-t-il dit. Bref, on s'est séparé sans avoir pris de décision. Ce n'est point là un symptôme très-favorable pour M. Albert Grévy. D'autre part, on a remarqué à plusieurs reprises dans les couloirs que M. Journault qui est, comme chacun le sait, l'implacable ennemi de M. Albert, discutait avec beaucoup de véhémence au milieu des groupes républicains, et on paraissait l'écouter avec une attention sympathique. On affirmait enfin que M. Grévy ne viendrait pas répondre à l'interpellation Jacques, couardise qui aurait été très-sévèrement jugée par M. Gambetta.

On pourrait conclure de tout cela que la majorité, soucieuse une fois par hasard des intérêts et de la sécurité du pays, est disposée à priver l'Algérie des services de M. Albert.

Malheureusement, nous avons tout lieu de croire que l'hostilité qui se manifeste contre le frère du Président a plutôt pour cause — en ce qui concerne l'opportunisme bien entendu — des soucis politiques que des soucis patriotiques, et nous ne serions pas extrêmement étonnés qu'un marché de dernière heure donnant gain de cause à ces préoccupations politiques ne maintint en même temps M. Albert Grévy à la tête de la colonie, malgré les trop légitimes réclamations de l'opinion publique.

Les diverses fractions républicaines n'ont guère d'autre politique que l'échange de la casse et du sénat.

Au sein de la commission sénatoriale des finances, un très-vif débat s'est ouvert sur la question de notre ligne de défense frontalière. On sait que M. Farre, après avoir désorganisé tout le comité de défense, est venu demander tout tranquillement 23 millions de crédits supplémentaires pour des travaux déjà en cours d'exécution et que la commission paraît ne pas approuver. On croit que cette commission répondra d'ici à dimanche par un rapport contenant un blâme très-fortement motivé à l'adresse de M. le ministre de la guerre.

La Chambre a continué hier la discussion du budget et les députés ont tenu séance dans les couloirs. On donne une nuée de successeurs à M. Albert Grévy. Nous entendons tour à tour prononcer les noms de MM. de Freycinet, général de Galliffet, Léon Renault, etc. Avant de vendre la peau, il conviendrait de mettre l'ours à bas. M. Laisant qui, à défaut d'autres qualités, possède une dose d'entêtement peu commune, promène dans les groupes une demande de scrutin public pour une proposition qu'il compte déposer lors de la fixation de l'ordre du jour et qui demande aux députés de sacrifier leur congé du mercredi pour voter son projet de désorganisation de l'armée. Les députés se font tirer l'oreille, mais c'est plutôt, croyons-nous, par souci de leur congé que par intérêt pour l'armée.

Au ministère des affaires étrangères, l'inquiétude est grande relativement à la solution de la question tunisienne.

Nous nous trouvons en face de cette situation :

L'Allemagne seule a reconnu le traité franco-tunisien ; les autres puissances ont fait savoir verbalement à M. Barthélemy Saint-Hilaire, par l'organe des ambassadeurs, qu'il ne leur était pas possible de reconnaître ledit traité.

Le gouvernement de la République est

donc, actuellement, dans un embarras extrême. Toutes les prévisions des hommes d'Etat que dirige M. Jules Ferry ont été trompées ; les événements contrarient leurs projets et les dispositions qu'ils avaient prises ; et l'avenir se découvre plein de périls menaçants.

M. Ferry et ses collaborateurs avaient pensé que, Tunis étant en notre possession, l'insurrection algérienne s'apaiserait comme par enchantement. Les choses étant réglées de ce côté-là, disaient-ils, nous pourrions nous consacrer exclusivement à la grosse affaire des élections générales.

Ils sont loin de compte. Au lieu de compter sur la paix, le gouvernement se voit obligé de faire de nouveaux préparatifs d'armement en vue d'une campagne pour l'automne prochain.

Non-seulement il faut mettre le sud algérien à l'abri des incursions, mais il sera nécessaire de pousser jusqu'à la frontière marocaine où se réfugient constamment les bandes de pillards après leurs razzias et leurs massacres.

Et si, d'un côté, l'empereur du Maroc n'est pas obéi dans la partie de ses Etats qui confine à l'Algérie, d'autre part, les dispositions militaires que prend le nouveau gouverneur de Tripoli sont pour les Arabes un encouragement dont les conséquences peuvent être excessives.

Etant donné ce qui se passe, il faut s'attendre, d'un jour à l'autre, à voir le gouvernement français sommer la Turquie de cesser dans la régence de Tripoli des armements qui constituent un danger permanent pour notre colonie ; et, en cas de refus, les troupes françaises seront obligées d'aller jusqu'à Kairouan, à Sfax, à Gabès, c'est-à-dire de s'emparer des principaux points stratégiques de la Tripolitaine.

Les points noirs à l'horizon sont nombreux.

D'abord la continuation et l'extension de la guerre africaine ; ensuite les complications européennes...

Si donc, la conduite de nos hommes d'Etat républicains laisse à désirer, par con-

tre, leur inquiétude en ce moment n'est malheureusement que trop justifiée.

Le *Télegraphe*, feuille républicaine, se plaint de ce que l'administration ait supprimé toutes les dépêches de son correspondant en Algérie qui donnaient des renseignements exacts sur les événements. Il paraît que les chiffres donnés par l'administration sur les victimes et les pertes matérielles sont de beaucoup inférieures à la réalité.

Nous trouvons dans une correspondance publiée par ce journal les détails suivants entre autres :

« Lorsque le commandant de Saïda, dont on avait à tort blâmé l'énergie, a abandonné Khalfallah que les rebelles devaient piller et brûler aussitôt, il ne l'a fait que sur des ordres impératifs ; car il savait, ainsi que le reconnaît son chef lui-même, qu'il pourrait, de ce point, concourir beaucoup plus efficacement à la poursuite de Bou-Amena. Ce même colonel Quarante, prévoyant l'insurrection, envoyait rapport sur rapport à la division ; il ne lui a jamais été répondu. Quand il a demandé des troupes, on a gardé le même silence. Quand il a signalé les manœuvres d'un caïd, dont la trahison a failli nous coûter cher, on a fait la sourde oreille ; il lui a fallu prendre sur lui de le faire arrêter.

» On lui devait l'arrestation des seuls auteurs qu'on ait pu prendre des massacres que vous savez. Ces Arabes ont été mis en liberté sur l'ordre écrit du général Cézé, qui n'a pas sourcillé devant l'émotion publique.

» Tous ces faits pouvaient lasser de plus patients que celui qui en était témoin. Le colonel Quarante a préféré briser son épée que de s'associer à de pareilles mesures ; il a donné sa démission.

M. Dufaure, sénateur inamovible, membre de l'Académie française, est mort lundi

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

CHAPITRE XIX

L'ÉLARGISSEMENT

Depuis longtemps aucun reproche ne m'avait été adressé et j'étais noté comme un des meilleurs sujets de la prison.

On m'avait conféré le titre de prévôt, qui impliquait une mission de confiance, une sorte de surveillance sur les détenus de ma section.

Cette autorité qui, d'ailleurs, ne comportait pas d'attributions très-étendues, mes compagnons l'acceptaient facilement, parce que je l'exerçais avec équité et sans malveillance ; ils savaient que les sentiments dont j'étais animé à leur égard ne donnaient pas prise à la critique.

J'étais chargé de la surveillance du dortoir, car les gardiens se bornaient à des rondes extérieures pendant lesquelles ils s'assuraient par des judas pratiqués dans la muraille que tout était dans l'ordre.

Cette nuit-là le silence n'était troublé que par la

respiration des hommes qui dormaient dans la longue salle ; j'étais éveillé, mon esprit devenu très-actif travaillait.

J'avais pris l'habitude de la réflexion, je cherchais à me rendre compte de tout, à remonter des effets aux causes, je songeais aux douloureux problèmes de la criminalité, aux circonstances qui provoquent l'enlèvement dans les prisons de tous ces hommes que la société est forcée d'exclure de son sein.

Pourquoi ces malheureux avaient-ils couru au-devant de leur infortune ? Je ne pouvais m'empêcher de penser qu'il y a toujours une part d'absurdité ou de folie dans le crime. L'enjeu ne vaut pas le risque qu'il fait courir, et les coupables, s'ils raisonnaient bien, comprendraient que l'honnêteté est encore le meilleur calcul.

J'avais sous les yeux des malfaiteurs qui représentaient bien des degrés de l'intelligence, et je pouvais affirmer, sans crainte de me tromper, que s'ils avaient dirigé vers le bien les efforts qu'ils avaient employés au mal, il n'y en avait pas un qui n'eût pu arriver à une situation convenable, au lieu d'être enseveli, pendant quelques-unes des plus belles années de sa vie, entre les quatre murs d'une prison.

Il est vrai que plusieurs d'entre eux avaient manqué des enseignements et des exemples qui entretiennent cette flamme intérieure que, tous,

nous apportons en naissant.

Combien d'entre eux n'avaient jamais respiré la saine atmosphère de la famille, ni connu ces affections, qui, au début de la vie, déposent en nous des germes féconds ?

Abandonnés sur le pavé des grandes villes à tous les pièges du vagabondage, mal armés pour la lutte, ils avaient vu la corruption s'étaler devant eux avec un cynisme effronté.

Sans guide au milieu de la contagion du vice, ils s'étaient laissés aller à la pente et avaient de degré en degré roulé dans l'abîme où tant de créatures dévoyées oublient jusqu'à la notion du devoir ; puis, quand on avait parlé à leurs oreilles cette langue qui, murmurée autour de notre berceau, nous familiarise avec les sentiments qui font le charme de la vie, ils n'avaient plus su la comprendre.

Je les blâmais sans doute, car nul n'échappe à la responsabilité de ses actes, et la volonté ne nous a pas été donnée pour en user sans effort, mais je les plaignais aussi, et, reportant une pensée sur moi-même, je me trouvais plus coupable qu'eux, moi qui, ayant grandi à l'ombre d'un foyer honnête, ne pouvais pas même invoquer leur insuffisante excuse.

J'en étais là de mes réflexions, lorsque mon attention fut attirée par une lueur qui éclairait les carreaux et projetait dans le dortoir ses reflets rougeâtres.

Je me jetai à bas de mon lit et reconnus qu'un des ateliers était envahi par l'incendie ; je donnai l'alarme et tout le monde fut bientôt sur pied.

Une pièce entière avec tout son contenu était déjà la proie des flammes. Elles menaçaient de dévorer tout l'établissement.

Une fumée épaisse tourbillonnait au-dessus des toits, un vent d'est assez fort aggravait encore le péril.

Tous les prisonniers étaient descendus dans les cours sous la direction des gardiens.

Je remarquais chez presque tous ce sentiment de consternation qu'on éprouve en présence d'une catastrophe ; ces bâtiments qui commençaient à brûler leur servaient de prison, ils n'avaient aucune raison de s'intéresser à leur conservation, et cependant ils assistaient avec une sorte de stupeur à cette scène de destruction.

Quelques-uns seulement ne dissimulaient pas leur joie ; ils entrevoyaient la chance d'une évacuation.

« La cage brûlée, disaient-ils, ils ne manqueraient pas de prendre leur vol. »

Vaine et ridicule espérance, comme s'il suffisait au prisonnier de franchir les murs entre lesquels il est renfermé pour retrouver sa liberté.

La loi ne le suit-elle pas partout où elle étend son empire ?

Bien faible est la chance de lui échapper.

matin dans sa propriété de Rueil, après deux mois de souffrances courageusement supportées.

M. Dufaure était âgé de 83 ans.

Il est question, en présence des mauvaises nouvelles qui viennent encore d'arriver d'Algérie, d'envoyer un général en mission extraordinaire pour le commandement supérieur des opérations militaires.

La Cour de Toulouse a rendu son arrêt dans l'affaire du *Triboulet*, contre Constans et Merlin. La Cour a maintenu le jugement du tribunal civil, qui condamne le *Triboulet* à 1,200 francs de dommages-intérêts envers M. Constans et 6,000 fr. envers M. Merlin, ce avec insertion des arrêts dans cinq journaux de Paris et cinq journaux de Toulouse.

Le tribunal correctionnel de Marseille a continué de juger les affaires relatives aux derniers troubles.

Deux Italiens ont été condamnés à 3 mois de prison pour port d'armes prohibées; un autre Italien, à 50 fr. d'amende pour coups et blessures; enfin, un autre Italien, à 8 jours de prison, pour avoir crié: A bas les Français!

Sur la fin du dîner, à la table des maîtres auxiliaires du lycée d'Aix, l'un des maîtres, surexcité par les quolibets de ses camarades, a tiré sur eux cinq coups de revolver.

Un maître, M. Jassand, blessé mortellement, vient d'expirer.

La justice informe.

Voici, d'après la *Patrie*, le libellé d'une patente copiée sur les rôles du IX^e arrondissement:

Perception. (Article 68 du rôle.)

M. X..., rue Rodier, 60, marchand de bouillon et de bœuf cuit, et déjà couturier en linge et façon, même établissement.
Cout: 167 francs 86 centimes.

Or, savez-vous ce que c'est que M. X...? C'est le vénérable curé de Notre-Dame-de-Lorette que le fisc républicain transforme ainsi en marchand de bouillon et de bœuf cuit et en couturier, parce qu'il distribue des aliments aux pauvres et fait raccommoquer leurs effets dans un établissement hospitalier de la rue Rodier.

Non, vraiment, c'est à ne pas y croire!

Conférence de M. Mayol de Lupé A ANGERS.

M. le vicomte de Mayol de Lupé a fait dimanche, à Angers, une conférence dont le succès n'étonnera personne, ni ceux qui connaissent l'Anjou, ni ceux qui connaissent l'éminent orateur. Douze cents hommes environ s'étaient réunis pour l'entendre, au Cirque-Théâtre. Sur l'estrade s'étaient grou-

Et quelle existence que celle de l'homme qui est toujours sur le qui-vive, sous la menace constante d'une arrestation, tremblant toujours de se trahir, suspectant tous les visages, portant partout ses alarmes et ses anxiétés?

Mieux vaut la prison.

Je n'eus pas de peine à convaincre ceux qui avaient un instant souri à cette espérance, de la folie de leur illusion; je les déterminai même à prêter franchement leur concours à l'administration pour éteindre le feu.

En effet, les prisonniers contribuèrent puissamment à limiter le fléau et à prévenir un grand désastre.

Il y avait dans l'établissement des prises d'eau, mais elles étaient insuffisantes, il fallut recourir à la rivière, qui heureusement n'était pas éloignée.

Les habitants du pays s'offrirent pour faire la chaîne au dehors avec les hommes de service dans la maison; le travail de l'intérieur fut fait presque exclusivement par les prisonniers.

Les grandes réunions sont guidées beaucoup plus par le sentiment que par le raisonnement.

Tout dépend de l'impulsion qui leur est donnée; celle-ci peut produire des résultats excellents ou déplorables, suivant qu'elle est bonne ou mauvaise.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

pés un grand nombre de notabilités de notre département ou des départements voisins. M. le vicomte de Maquillé présidait, assisté de M. le comte de Monti, de M. le comte de Lambilly et de M. le comte de Chasteignier.

A deux heures, M. le vicomte de Maquillé ouvre la séance par quelques mots de bienvenue.

Ensuite, M. de Lupé se lève et prononce un discours d'une éloquence forte et chaleureuse qui a vivement remué l'auditoire et dont les bravos de la foule ont souligné toutes les affirmations royalistes.

L'orateur déclare qu'il n'est pas venu faire un réquisitoire contre la République. A quoi bon attaquer ce gouvernement oppresseur que tous nous voulons renverser? Ce qu'il faut, c'est se demander par quel moyen nous le renverserons, sur quel terrain de combat nous prendrons position, par quel gouvernement nous le remplacerons.

Pour combattre un gouvernement, d'une façon sérieuse, efficace, il faut se placer sur un terrain de gouvernement. Le principe révolutionnaire s'est incarné en France dans la forme républicaine; opposons-lui le principe de tradition représenté par la monarchie française.

A cette politique, la seule possible, la seule rationnelle, on fait des objections qu'il faut à tout prix réfuter, afin qu'elles n'affaiblissent pas les courages et la vigueur de l'action.

Quelques-uns disent: « Défendons d'abord la religion, nous penserons ensuite à la monarchie. » D'autres modifient quelque peu cette formule et disent: « Quand les intérêts religieux seront sauvegardés, la monarchie nous sera donnée par surcroît. »

Erreurs funestes, enseignées parfois par des esprits distingués, mais abusés. Les élections sont avant tout une question politique. C'est sur un terrain politique et non sur le terrain de la religion qu'il faut faire les élections. Vouerait-on faire de la défense des intérêts religieux le moyen d'arriver à rétablir un gouvernement? Nous repoussons cette idée de toutes nos forces, de toute notre énergie. Nous voulons être les premiers, les plus fermes, les plus courageux défenseurs de l'Eglise persécutée, outragée, exilée, mais nous voulons la servir et non nous servir d'elle. Nous voulons ramener en France la monarchie, afin qu'elle se mette au service de la religion; nous voulons combattre pour le Roi afin de délivrer l'Eglise.

Que disent nos adversaires? Ils s'accordent avec nous pour déclarer que la République est pour la France un danger de mort. Ils avouent que le seul remède, le seul salut possible, est dans la restauration monarchique. Mais quand il s'agit de prêcher ce remède, de l'appliquer, de préparer le salut, ils reculent, ils prétendent qu'il est téméraire d'en parler, téméraire d'y travailler! C'est par de tels raisonnements et de telles hésitations qu'on peut laisser périr la France. Pourquoi ces hésitations, pourquoi ces discussions, lorsque le péril de mort est évident, lorsque le remède est certain, lorsque par un mystérieux et miséricordieux décret de la Providence, et contrairement à une parole de M. Thiers, il n'y a plus qu'un trône et plus qu'un Roi? La Providence a fait l'unité; répondons-lui par l'union la plus complète, la plus entière; disons tous: Périssent nos prétentions, nos préférences personnelles, plutôt que la France elle-même!

Une autre objection qu'on entend souvent faire est celle-ci: « La monarchie est impossible. Impossible? et pourquoi? Dans ce pays de France qu'elle a fait, qu'elle a élevé aux plus glorieuses destinées, alors que ceux-là mêmes qui prononcent ce mot impie ne voudraient pas l'appliquer à des partis décapités, alors qu'ils ne refusent pas l'espérance à l'Empire sans empereur, à la République sans républicains, alors que la Monarchie française est représentée par un Roi tel que le nôtre, on ose dire: la Monarchie est impossible!

Oui, le Roi a refusé de faire de la couronne de France l'objet d'un marché. Il n'est que le dépositaire d'une autorité supérieure qu'il ne peut diminuer, ni sacrifier sans sacrifier les intérêts mêmes du peuple. Le Roi n'a pas voulu que son autorité fût emprisonnée, annihilée, parce qu'elle lui a été donnée pour la protection des petits, des faibles, des opprimés, et qu'il a le devoir de la garder tout entière afin de pouvoir donner à son peuple une entière protection.

Il veut revenir libre avec la plénitude de son droit, et organiser ensuite, d'accord avec la France, le gouvernement réparateur et sauveur.

Que dire de cette misérable calomnie que la Monarchie serait le gouvernement des nobles et des prêtres. Si on veut dire que la Monarchie saura récompenser les services rendus, les fidélités glorieuses, qu'elle rétablira dans leurs domiciles les religieux expulsés et rouvrira les églises fermées par la République, nous acceptons cette formule. Si on veut insinuer autre chose, nous la repoussons comme un odieux mensonge. Le Roi veut être le Roi de tous, et surtout le Roi de ceux qui souffrent, de ceux qui travaillent et qui pour travailler ont besoin de paix, le Roi du peuple.

La Monarchie appuyée sur les gloires du passé, entend être une monarchie moderne. Elle a toujours présidé à l'évolution politique de notre patrie; elle ne s'arrêtera pas et guidera sans cesse la France vers l'avenir, vers le progrès, vers la liberté.

Ne nous arrêtons pas non plus aux misérables objections ou plutôt aux funestes défaillances de la lassitude et du découragement. Les minorités unies, compactes, résolues, ont une puissance immense et deviennent vite des majorités. Il leur suffit de combattre.

La conclusion pratique de ce discours, dit l'orateur, c'est la nécessité d'une profession de foi complète, loyale, et d'une discipline absolue. En dehors de la discipline, les plans les mieux conçus, les idées particulières les plus ingénieuses, sont vouées à la stérilité. Quand la monarchie sera restaurée, nous délibérerons, nous discuterons, nous nous entendrons sur les points de détail; la discipline et l'obéissance sont la condition indispensable du succès.

Rallions-nous donc tous autour du Roi. Crions tous: Vive le Roi! non pour la satisfaction puéride de nos sentiments intimes, non par bravade, mais pour nous reconnaître dans la bataille et nous donner l'ardeur des soldats qui saluent leur chef.

« C'est dans ces sentiments, Messieurs, que tous, debout, les mains dans les mains, les poitrines soulevées par les mêmes indignations et les mêmes espérances, devant la France, devant le Roi, devant Dieu qui nous entend, vous direz avec moi: Vive la France! Vive le Roi! »

De longs cris de: Vive le Roi! s'élevèrent de la salle, et les applaudissements de l'auditoire viennent une dernière fois prouver à l'orateur tout le plaisir et tout le bien qu'il a fait. (Etoile.)

ALGÉRIE.

L'Agence Havas contient la dépêche ci-après:

Alger, 27 juin.

Les habitants de Saïda ont accueilli chaleureusement l'arrivée du 4^e bataillon du 2^e tirailleurs, revenant de Bizerte. Ce corps fera partie de la colonne de 800 hommes qui ira occuper Marhoum, dont le pillage est démenti. L'entrepreneur civil, nommé Legendre, n'a pas quitté son chantier; seul avec dix hommes bien armés, il continue l'exploitation de l'alfa sur les hauts plateaux.

Les Lagouat-Ksel reprochent à Bou-Amena de les avoir laissés battre par la colonne Brunetière et se sont séparés de lui, mais ils gardent néanmoins une attitude hostile.

Bou-Amena essaye de ramener les Trakis vers le Nord, mais il est en dissension avec eux pour le partage de son immense butin.

Bou-Amena aurait offert de rendre les prisonniers européens.

Si-Sliman travaille les Deli-Guil et les Hamyanes.

Les Ouled-Sidi-Kalifa et les Beni-Mateur n'ont pas encore bougé, du moins en tant que tribus.

Bone, 28 juin.

Deux cuirassés français ont été envoyés dans la baie de Gabès pour veiller à l'exécution du décret récent du Bey de Tunis qui interdit l'importation des munitions et armes de guerre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous rappelons aux amateurs de sport que demain jeudi a lieu la seconde réunion des courses de Verrie.

Trente-cinq chevaux sont engagés; le temps est magnifique; aussi cette réunion promet-elle d'être fort intéressante et suivie par tout le high-life de Saumur et de ses environs et par des sportsmen distingués. A l'occasion de ces mêmes fêtes, il y aura vendredi, à une heure, Tir aux Pigeons sur les Huraudières, et dimanche, à 3 heures, un Rallye-Paper sera couru route de Verrie.

Le *Patriote d'Angers*, dans son numéro d'hier, publie l'entre-filet suivant:

« A la suite de la décision prise par M. le général de Galliffet, commandant le 9^e corps d'armée, de donner un carrousel à Tours, pendant les fêtes, les journaux réactionnaires (*sic*) avaient proposé que le carrousel de Saumur n'aurait pas lieu cette année. »

Singulière façon d'écrire l'histoire.

La décision ministérielle mise à l'ordre de l'Ecole de cavalerie, le 1^{er} juin, porte:

« Le personnel de l'Ecole de cavalerie ira donner à Tours, le dimanche 10 juillet, un carrousel. »

« Ce carrousel remplacera celui que l'Ecole donnait annuellement à Saumur. »

Voilà ce que conteste le journal angevin; c'est cependant un document officiel, connu de tout Saumur, et que le *Courrier* a déploré en même temps que nous dans les lignes suivantes:

« Une note mise à la décision de l'Ecole de cavalerie, a annoncé hier qu'il ne serait pas donné de Carrousel à Saumur pendant les fêtes des courses, ces exercices devant être exécutés à Tours, par l'Ecole, pendant les fêtes de l'Exposition régionale. »

« Les habitants de Saumur n'accueilleront pas cette nouvelle avec satisfaction. Depuis la création du Carrousel, ils n'ont jamais été privés de ce spectacle qui attire chaque année tant d'étrangers à Saumur. »

« Aussi, espérons-nous que, dans l'intérêt de notre cité, il sera fait des démarches auprès du ministre de la guerre pour qu'on revienne sur cette mesure, qui est déjà très-commentée par la population. »

Ainsi le *Courrier*, par le seul fait de ces réflexions, est mis par le *Patriote* au rang des feuilles réactionnaires.

Notre confrère d'Angers ajoute:

« Or, nous pouvons affirmer que JAMAIS IL N'AVAIT ÉTÉ SÉRIEUSEMENT QUESTION DE SUPPRIMER le CARROUSEL organisé par l'Ecole de Saumur. »

S'il n'a jamais été question de supprimer le carrousel, comment expliquer que M. le général de Galliffet ait dû informer M. le Maire de Saumur, par sa lettre du 25 juin, qu'il avait décidé qu'un carrousel serait donné cette année à Saumur comme les années précédentes et au jour habituel?

Le commerce de Saumur est donc bien redevable au général de Galliffet du rétablissement d'une fête qui avait été supprimée antérieurement par le ministre.

Vacances scolaires. — La date de la distribution des prix dans les lycées et collèges de l'Académie de Rennes est fixée au mercredi 3 août et la rentrée des classes au lundi 3 octobre.

Théâtre de Saumur.

Le jeudi 7 juillet prochain, une seule représentation des ARTISTES DU PALAIS-ROYAL: Milher, Pellerin, Numès, Plet, Alice Lavigne, Marie Daguy.

Voici le programme et l'ordre de cette représentation:

1. MON COLLÈGUE, vaudeville en 1 acte, de M. S. A. Choler, joué par MM. Pellerin, Plet, Numès et M^{lle} Marie Daguy.
2. UNE MAUVAISE ÉTOILE, saynète, de M. Jules Guillemot, jouée par MM. Milher et Pellerin.
3. PERRUQUE BLONDE, comédie-vaudeville en 1 acte, de M. Ollanier, jouée par MM. Milher, Pellerin, M^{lle} Marie Daguy et Alice Lavigne.
4. CONFÉRENCE SUR LE DIVORCE, par M^{lle} Alice LAVIGNE.
5. SALMIGONDIS, petite revue de l'année, jouée par M. PLET, lequel imitera quelques-uns des artistes de Paris les plus connus: MM. Got, Debart, Maubant, Brasseur, Berthelier, Lafontaine, Lhéritier, Dupuis, Léonce, Baron et Lassouche.
6. MON NEVEU EUSTACHE, folie-vaudeville en 1 acte, de MM. Hermil et Numès, jouée par MM. Milher, Numès, Pellerin et M^{lle} Alice Lavigne.

Le Coudray-Macouard. — Lundi soir, vers 40 heures, un incendie s'est déclaré au Coudray, chez le sieur Riolland-Saillard, dans un bâtiment servant de boulangerie. Dans la matinée, la fille Riolland avait chauffé le four, et on présume que le feu

se sera communiqué par quelque fissure de la cheminée à du bois de corde qui se trouvait dans le grenier.

A 9 heures, au moment où la famille Riolland se couchait, il n'y avait pas trace de feu; à 10 heures, l'incendie, excité par le vent, était dans toute sa force.

Grâce au courage et à l'énergie habituels des pompiers du Coudray et à l'empressement des habitants, le feu fut promptement maîtrisé, et à minuit il était tout-à-fait éteint.

Les dégâts, relativement considérables, sont couverts par une assurance à la Compagnie le Soleil.

TOURS.

Pendant le mois de juillet, l'Exposition donnera lieu aux grandes fêtes populaires ci-après :

Les dimanche 3 et lundi 4, Festival de 5,000 exécutants ;

Le dimanche 10, Carrousel, donné par l'Ecole de cavalerie de Saumur ;

Le dimanche 31, Cavalcade historique (Entrée de Louis XI à Tours ; 800 figurants).

Vendredi, jour de la Saint-Jean, les jeunes gens de la commune de Saint-Ouen (arrondissement de Tours) allumèrent le feu traditionnel. Le garde-champêtre, infirme par suite d'anciennes blessures, eut la malheureuse idée de s'associer aux joyeux ébats de toute cette jeunesse, et il se mit, malgré ses cinquante ans, à danser autour du feu avec les jeunes gens du bourg ; mais, en se livrant à ces gambades, l'infortuné garde-champêtre fit une chute si malheureuse qu'il eut plusieurs côtes fracturées. On craint pour ses jours.

Il est bon de noter que ce digne fonctionnaire était venu là, non pour prendre part aux amusements de la jeunesse, mais pour s'assurer que toutes précautions avaient été prises pour que le feu ne se communiquât pas aux habitations. (Indépendant de Tours.)

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« Les journaux de Paris s'occupent d'une institutrice laïque de notre département.

Cangy est une commune du département d'Indre-et-Loire qui possède une école laïque de filles. Un de ces derniers jours, les habitants de la commune furent tout étonnés de voir les élèves prendre leurs ébats sur les toits de l'école. Grande fut l'émotion des mères ; car si l'ascension s'était faite sans trop de peine, il n'en était pas de même pour descendre. Tout le monde se mit de la partie, et, à force d'échelles et de soins, on put retirer de là la gent écolière sans qu'elle eût rien de cassé.

On voulut ensuite savoir le mot de l'épigramme. Il était fort simple : la maîtresse laïque, lisant dans son programme le mot gymnastique, avait pensé que c'était répondre le mieux possible aux vœux de l'Université que de faire monter à l'assaut ses élèves sur le toit de l'école.

J'ai lieu de croire que son ambition était moindre que de créer un bataillon de jeunes filles aptes à s'élancer sur la brèche, mais qu'elle voulait seulement les préparer pour une nouvelle carrière industrielle, celle des couvreuses.

Si la sœur de l'école congréganiste avait imaginé la centième partie de cette téméraire ascension, elle eût certainement été immédiatement révoquée, tandis qu'il n'y a pas d'apparence que la maîtresse laïque ait reçu le moindre reproche. »

POITIERS.

Dimanche, il nous a été permis d'assister, dans notre ville, dit le Journal de la Vienne, à la solennité grandiose et touchante qui arrachait des pleurs à Diderot lui-même. Comme les années précédentes, et plus encore peut-être, l'affluence a été considérable et le cortège des processions imposant. Tout s'est passé avec ordre.

Sur le passage des processions, les rues étaient pavisées ; partout un air de joie et de fête ; partout le respect. Chacun tenait, comme le disait si bien devant nous une mère chrétienne, « à affirmer sa foi. » Et cela simplement, sans provocation et sans peur.

D'élégants reposoirs s'élevaient de distance en distance. Nous signalerons notamment celui de la rue du Chaudron-d'Or, chez M. Desloges, et ceux qui étaient situés rue des Grandes-Ecoles, rue Magenta, chez M. Blais, rue de l'Est, chez M^{me} de la Roche-

brochard, sur la route de Bordeaux, au-dessus du tunnel, chez les Frères, rue de la Tranchée, etc.

Deux accidents sont survenus pendant la journée : deux reposoirs ont pris feu, alors qu'ils étaient achevés, et pendant qu'on allumait les bougies. L'un était situé rue du Pont-Joubert, et l'autre au coin de la rue de l'Est. En peu d'instants ces légers édifices tout en gaze ont été la proie des flammes.

La procession arrivait quand ce dernier a pris feu, et la bénédiction a été donnée quand même sur ses débris fumants.

L'Octave de la Fête-Dieu

A NANTES.

Dimanche, la police était dès le matin sur pied, les dragons étaient prêts à monter à cheval et la troupe consignée. Toutes les églises où devaient s'accomplir des cérémonies furent l'objet d'une surveillance spéciale, en particulier Saint-Nicolas, où Monseigneur devait donner le Salut. C'était, en effet, le point de mire des manifestants ; vers neuf heures, pendant la messe, les fidèles éprouvèrent un moment d'émotion : de violents coups retentirent inopinément à la grande porte de l'église et des voix éraillées se firent entendre. L'assistance se leva anxieuse et elle ne se rassura qu'en voyant des hommes dévoués s'empresser d'aller mettre bon ordre à de pareilles insolences. Les perturbateurs furent chassés comme ils le méritaient.

La police était absente. Qu'eût-elle fait, quand toute la journée elle parut n'avoir d'autre consigne que celle de surveiller les honnêtes gens et de tolérer toutes les provocations et tous les cris hostiles aux catholiques.

Voilà à quel rôle on l'a abaissée devant notre population indignée. Ce n'était que le prélude des événements de la soirée.

A l'heure indiquée pour la cérémonie religieuse de Saint-Nicolas, les catholiques remplirent l'église et occupèrent le grand escalier du parvis. Sur les côtés de la place et dans les rues adjacentes se tenait une foule respectueuse. Des dragons et des sergents de ville en grand nombre en occupaient le milieu, circulant et refulant cette foule et ne lui permettant pas de stationner. A peine les hymnes sacrées commencèrent-elles, que la voyoucratie, qui s'était mêlée à la police et s'était massée derrière la grille du passage d'Orléans, poussa ses cris de vive la République et se mit à chanter la *Marseillaise*, en faisant des gestes menaçants. A ces cris sauvages, à ces hurlements de haine, les fidèles, qui étaient dans le bas de l'église et sur les marches, répondirent par le cantique : *Je suis chrétien...*

Les femmes et les hommes confessaient ainsi leur foi à haute voix, et l'on vit même un grand nombre de nos courageuses femmes des halles et de bons ouvriers dire à leurs petits enfants : Chantez avec nous *Je suis chrétien* ; il ne faut pas qu'on entende ces abominables chants. Et les plus petits enfants redisaient, eux aussi, le magnifique cantique *Je suis chrétien*. C'était admirable. Au chœur, on chantait le *Pange lingua*, l'orgue jetait ses plus belles notes, et là, tout près des provocateurs, c'était le peuple, le vrai peuple, qui, lui, bravait les injures et répétait nos refrains sacrés.

Jamais chose pareille ne s'était vue ; mais, spectacle étrange, la police chargée de maintenir l'ordre laissait autour d'elle des hommes qu'elle surveillait autrefois, libres d'outrager nos croyances. C'était en vain que des hommes généreux protestaient dans la rue contre de pareilles provocations ; c'était en vain qu'ils demandaient protection contre des agresseurs déguenillés : on les poussait et souvent on les rejetait à droite et à gauche, sans qu'un seul agent s'y opposât.

Bientôt même on vit de courageux jeunes gens, suivis d'une centaine de ces misérables criant : *Enlevez-les ! à l'eau !* insultés et frappés avec violence, réclamer à la police la protection due à tous les citoyens. L'un d'eux même, indiquant un agresseur et le montrant à un agent, celui-ci refusa de l'arrêter ; et, sur l'observation qu'étant en légitime défense, il se ferait désormais justice, cet agent lui répondit impudemment que, s'il le voyait, il l'arrêterait aussitôt.

C'est ainsi qu'au milieu d'une mêlée indisciplinée ils arrivèrent près de la place Grasilin ; là, à leurs cris de : *A nous les honnêtes gens !* de braves ouvriers arrivèrent à leur secours, barrèrent le passage aux émeutiers, et mirent fin à une lutte qui pouvait devenir sanglante.

On nous dit même que ces insulteurs, si respectueux envers les sergents de ville, ne l'avaient pas été à l'égard de nos dragons. L'un de ceux-ci ayant chargé un individu qui, après avoir refusé de circuler, avait essayé de saisir la bride de son cheval, a été hué par les bandes, et l'on entendit un instant des voix crier : *A bas les dragons !*

Ce cavalier a rempli son devoir, et nous ne sommes pas certain qu'il n'ait été blâmé par la police pour avoir fait respecter le corps auquel il a l'honneur d'appartenir.

Depuis huit jours, voilà les scènes dont nous sommes les témoins indignés. Ici nous sommes à la merci de la canaille embrigadée et obéissant à un mot d'ordre comme au 3 novembre. On se demandait, dimanche, si le sympathique préfet n'avait pas fourni à M. Lechat ses auxiliaires qui l'avaient tant servi dans cette mémorable journée, et qu'il remerciait chaleureusement, un soir, devant la grille de son hôtel.

On se demandait aussi si un maire qui laisse se commettre de pareils attentats dans sa ville peut continuer dignement à en remplir les fonctions ? Si le courage et la fermeté lui manquent pour maîtriser les perturbateurs, il n'a plus, à notre avis, qu'une chose à faire, à se démettre.

S'il doit laisser les malfaiteurs maîtres du pavé, il faut qu'il le dise, afin que chacun de nous sache que, ne devant plus compter sur l'autorité, il devra désormais pourvoir à sa sûreté personnelle.

Notre population déplore un pareil état de choses ; elle associe le nom de M. Lechat à celui du sympathique Préfet, et c'est à haute voix, dimanche, que les ouvriers, ces honnêtes ouvriers qui forment le fond de notre excellente population, déclaraient qu'ils étaient las d'être à la merci de gens inconnus et d'étrangers qui venaient mettre le trouble dans leurs rues toujours si calmes.

Tout était fini à huit heures, mais la tristesse était peinte sur tous ces bons visages d'ouvriers, si heureux à d'autres époques de voir et d'admirer les splendeurs des processions, dont leurs charmants communiants étaient l'ornement. C'était une grande fête pour eux l'année dernière ; dimanche, c'était presque l'émeute.

(Espérance du Peuple.)

LE MANS.

Les processions se sont accomplies dimanche au Mans par un temps très-favorable, et c'est au milieu d'une population respectueuse que le Sauveur du monde a passé, inclinant les fronts et reconfortant les cœurs.

Un piquet de soldats maintenait l'ordre, escortant l'imposant et touchant cortège.

LAVAL.

Les processions de la Fête-Dieu ont eu lieu dimanche à Laval. Elles ont été favorisées par un temps magnifique. Les rues étaient tapissées de fleurs et les maisons très-élégamment décorées de guirlandes et d'arbustes verts. Un détachement du 404^e de ligne escortait chaque procession. D'élégants reposoirs avaient été édifiés sur leur parcours. Tout s'est passé dans le plus grand ordre.

RENNES.

On écrit de Rennes que le Conseil municipal de cette ville vient de discuter un projet pour la construction d'un nouveau lycée. La dépense doit s'élever à 2,460,000 fr. Un conseiller municipal a pris la parole pour démontrer la nécessité de réaliser des économies ; et pour atteindre ce but, savez-vous ce qu'il a proposé ? *La suppression de l'autel projeté pour la chapelle !*

Faits divers.

Anne Giraud, femme Goumard, âgée de soixante-huit ans, ancienne cantinière, décorée depuis 1834, vient de mourir à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux. En 1839, au camp de Medianah, le capitaine Lagrange, du 62^e de ligne, fut entouré par les Arabes qui voulaient l'égorger. M^{me} Giraud se précipita au milieu des Arabes, appela au secours et parvint à sauver la vie du capitaine Lagrange. Le général Négrier, pour récompenser cet acte de bravoure, détacha sa croix de la Légion-d'Honneur et la plaça sur la poitrine de la courageuse cantinière.

On se figure que toutes les rues de Paris sont éclairées au gaz. Il n'en est rien, car il existe encore 752 réverbères à l'huile, principalement dans les anciennes communes, telles que Grenelle, Montrouge, Charonne et Ménilmontant. Les faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Antoine et le quartier de la Sapétrière sont encore pourvus de ces appareils démodés.

L'entretien de ces 752 réverbères à l'huile nécessite une dépense de 2,250 fr. par an, y compris l'alimentation des becs. Les allumeurs sont au nombre de 27.

L'adjudication de l'entretien de ces réverbères à l'huile a eu lieu, la semaine dernière, à la préfecture de la Seine.

Guibollard, à un de ses amis :

— Eh bien, êtes-vous content de votre neveu ?
— Mais oui, il commence à « percer ».
— Vraiment ? Alors, il faut l'envoyer à Panama.

Bibliographie.

Toute l'attention du monde littéraire se porte en ce moment sur M. Charles Buet, l'auteur du magnifique drame *Le Prêtre*, qui se joue depuis quelque temps au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et qui vient de révéler en ce genre un talent de premier ordre.

M. Charles Buet est un écrivain catholique ; il a fait ses premières armes à côté de Louis Veillot, dans *l'Univers*, et il a prouvé depuis, par maints romans, qu'il savait tenir la plume avec autant d'honneur que de supériorité. M. Paul Féval, qui s'entend dans cette littérature-là, le juge ainsi :

« Les nombreux romans qu'a déjà publiés M. Charles Buet sont très-lus et méritent de l'être. Les journaux défenseurs de la morale et de la religion l'ont accueilli dès longtemps, les grands critiques chrétiens lui ont assigné une bonne place. Armand de Pontmartin, Jules Barbey-d'Aurevilly, Daniel Bernard, Firmin Boissin ont salué tour à tour son entrée dans l'arène, et il a été consacré par la colère des mangeurs de prêtres... M. Charles Buet a non-seulement un vrai talent, beaucoup d'imagination, je dis beaucoup, un style coloré, souvent entraînant, et toutes les qualités qui font le conteur à succès ; il est encore, et par surcroît, maître de tous les secrets de ce qu'on appelle le métier. Il connaît son public comme un vétéran de la plume ; il ignore l'art, si cultivé aujourd'hui, d'ennuyer, ce qui ne l'empêche jamais de vous apprendre en passant quelque chose. »

Nous sommes heureux, à ce propos, de nommer à nos lecteurs les

OEUVRES de M. CHARLES BUET

Ce sont :

CONTES A L'EAU DE ROSE. — 1 vol. in-12 de xiii-325 pages. 3 fr.
HISTOIRES COSMOPOLITES. — 1 vol. de 325 pages. 3 fr.
HISTOIRE A DORMIR DEBOUT. — 1 vol. in-12 de 366 pages. 3 fr.
LA PAPESSE JEANNE, Réponse à M. Emmanuel Rhoïdis. — Broch. in-18 de 96 pages 1 fr.
LE DROIT DU SEIGNEUR A-T-IL EXISTÉ ? — Brochure in-32. 25 c.

Nous apprenons aussi que M. Charles Buet a sous presse, en ce moment, un nouvel ouvrage : *Scènes de la Vie cléricale*, publié dans la *Revue du Monde catholique*, et mis en volume à l'instance de nombreux lecteurs de cette publication, électricisés et passionnés, dit-on, par ce chef-d'œuvre.

Très-fécond, très-rapide au travail, M. Charles Buet ne trouve pas seulement le temps d'écrire de nombreux volumes, mais il collabore encore à plusieurs journaux parisiens, et en dirige personnellement deux : *Le Foyer* (12 fr. par an) et *l'Illustration pour tous* (5 fr. par an), qui ont acquis sous sa direction une vogue considérable.

NOTA. — Pour les livres comme pour les journaux nommés ci-dessus, prière de s'adresser à l'éditeur, M. Victor PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

AVIS

Nous avons annoncé que M. KAHN, qui réussit si merveilleusement à guérir les affections de la vue par le simple système de ses Verres gradués, recevra, à partir du mercredi 29 juin jusqu'au samedi 2 juillet, de 4 heures à 4 heures, hôtel de la Paix, à Saumur.

NOTA. — Le système KAHN a toujours bien réussi pour les guérisons des enfants dont les yeux louchent et tournent.

